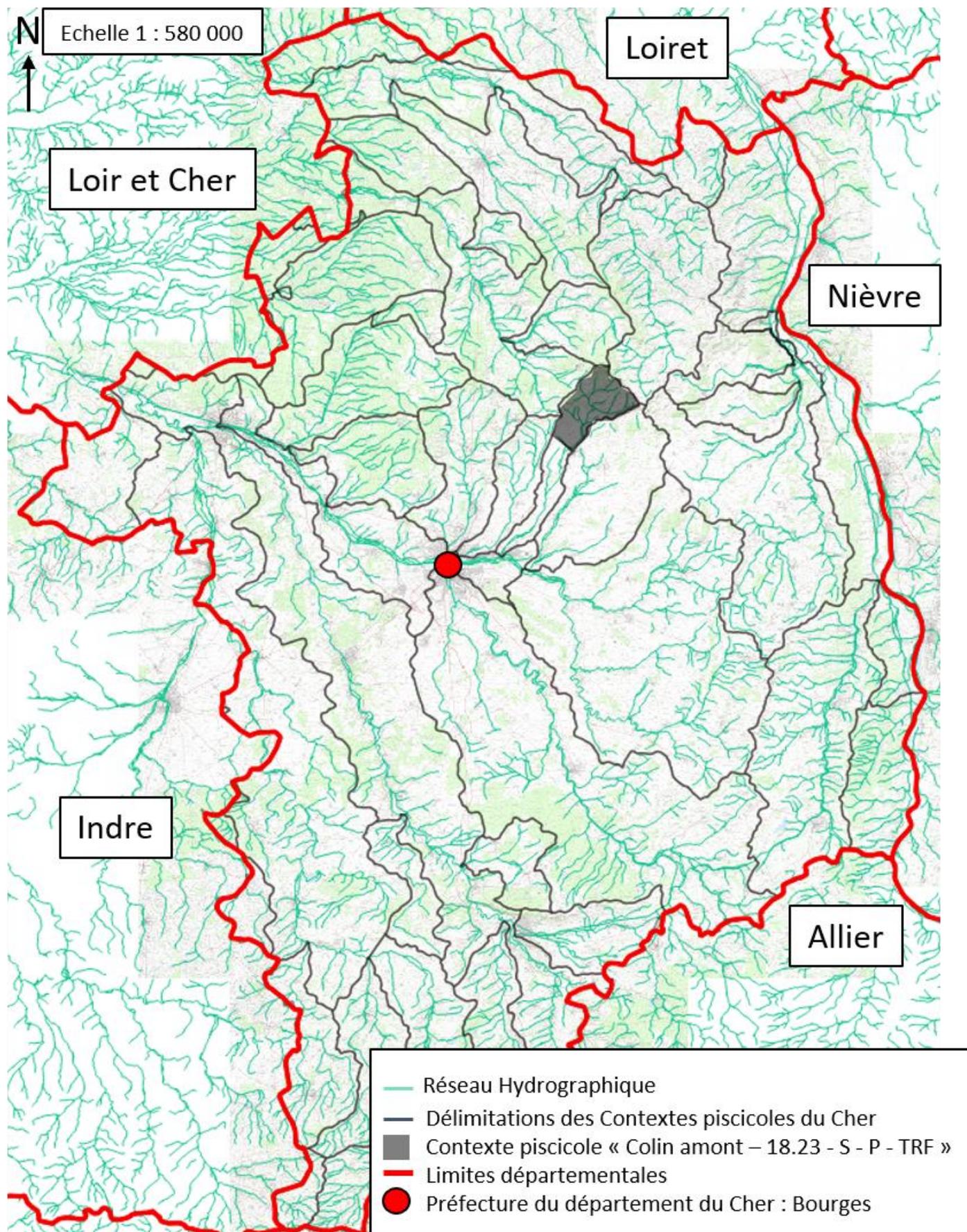


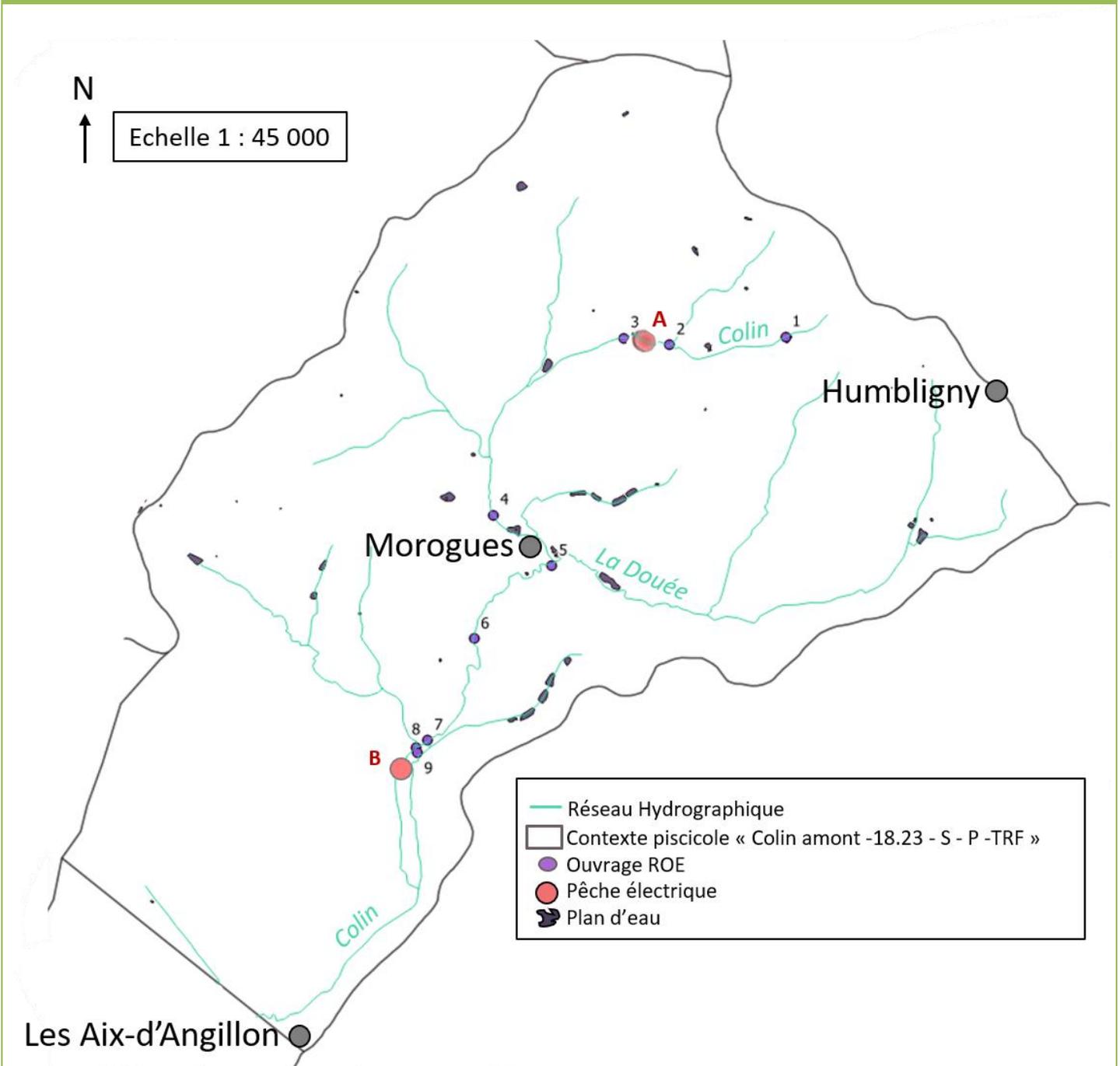


I – Localisation du contexte



(Source : BD TOPO Scan25, BD TOPO Carthage)

II – Description générale



*Cette carte n'a qu'une valeur indicative, et n'est en aucun cas une carte des linéaires réglementaires de cours d'eau. Se référer à la carte du lien de la DDT du Cher (http://cartelie.application.developpement-durable.gouv.fr/cartelie/voir.do?carte=conditionnalite&service=DDT_18) (Source : DDT 18). (Source : BD Carthage, BD SURFACE_EAU, BD ROE_Métropole_20140527)

SYNTHESE DESCRIPTION CONTEXTE

Cette partie du Colin s'écoule principalement dans la région naturelle du Pays Fort, dans un environnement essentiellement agricole au relief moyennement marqué (*Source : Chambre d'agriculture du Cher*). Situé au centre du département, ce contexte représente la partie amont du cours d'eau qui prend sa source dans le département du Cher, au niveau de la commune de Morogues (forêt des Joncs). Le Colin est un affluent en rive droite de l'Yèvre dont la confluence se situe au niveau de la commune de Saint-Germain-du-Puy.

Le Colin est classé en deuxième catégorie piscicole, bien que ce contexte soit clairement salmonicole.

L'amont du contexte est placé en ZRE (Zone de Répartition des Eaux) « nappe du Cénomaniens » sur les communes de Humbligny et Morogues pour les masses d'eau souterraines. Les ZRE sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement, comme des "zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins" (*Source : eaufrance.fr*). La partie aval du contexte se situe dans la ZRE (zone de répartition des eaux) de type bassin hydrographique nommée « Bassin versant du Cher » sur la commune d'Aubinges (*Source : SIGES.BRGM*).

Aucun prélèvement ne semble être déclaré dans la nappe du Malm du Cher pour ce contexte (*Source : AREA Berry / Etude d'impact DAUP 2017*).

Les cours d'eau de ce contexte peuvent connaître des étiages marqués, mais ne semblent pas soumis à des assecs en période estivale, hormis en ce qui concerne les parties apicales des affluents situés en tête de bassin. Ce phénomène paraît complètement naturel (forte pente, ressource limitée en étiage), contrairement aux assecs de plus en plus prolongés que connaît la partie aval du Colin en Champagne Berrichonne dans le contexte « Colin aval » (cours d'eau recalibrés, nombreux prélèvements).

Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilité aux nitrates depuis 2017 (*Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire*).

La morphologie des cours d'eau est de bonne qualité dans le périmètre de la commune de Morogues où il n'y a pas eu de travaux hydrauliques lourds. On retrouve néanmoins des secteurs ayant été recalibrés, notamment sur l'aval de ce contexte, ainsi que des secteurs où le lit mineur est fortement incisé (aval d'ouvrage à Humbligny par exemple).

Il existe plusieurs ouvrages peu à pas franchissables qui perturbent ou interdisent la continuité écologique.

A Morogues, des rejets sont parfois visibles dans le cours d'eau (rejets domestiques ?), et de nombreux petits écoulements qui drainent des parcelles de vignobles à pente importante se jettent également dans le Colin. On y constate un phénomène de colmatage parfois important lorsque l'écoulement est faible. Ponctuellement, la présence d'élevages et de parcelles drainées peuvent également être à l'origine de la mise en suspension de particules causant une turbidité de l'eau (effet du piétinement des berges et leur écroulement par le bétail, apport en MES par les drains).

La truite fario est moyennement représentée dans ce contexte (bonnes densités surtout en tête de bassin-versant), et la reproduction y est effective dans quelques secteurs situés en tête de bassin-versant, où l'on trouve des zones propices à la reproduction de la truite fario peu colmatées.

Le régime thermique des cours d'eau de ce contexte satisfait les besoins de la truite fario, espèce particulièrement sensible à ce facteur abiotique (préférendum thermique : 4°C à 19°C).

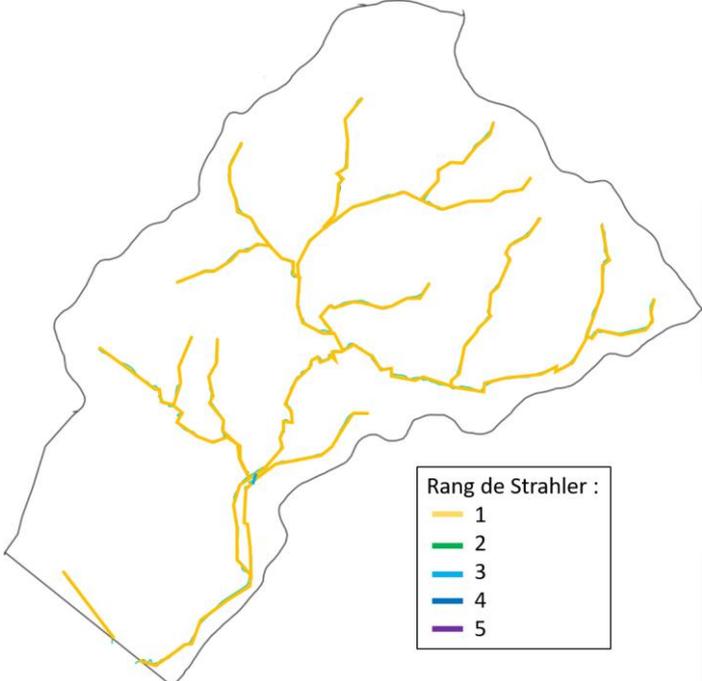
On trouve encore dans ce contexte des écrevisses à pattes blanches (présence en diminution depuis la fin des années 1990), ainsi que des écrevisses signal depuis au moins une quinzaine d'années (*Source : AFB, FD18*).

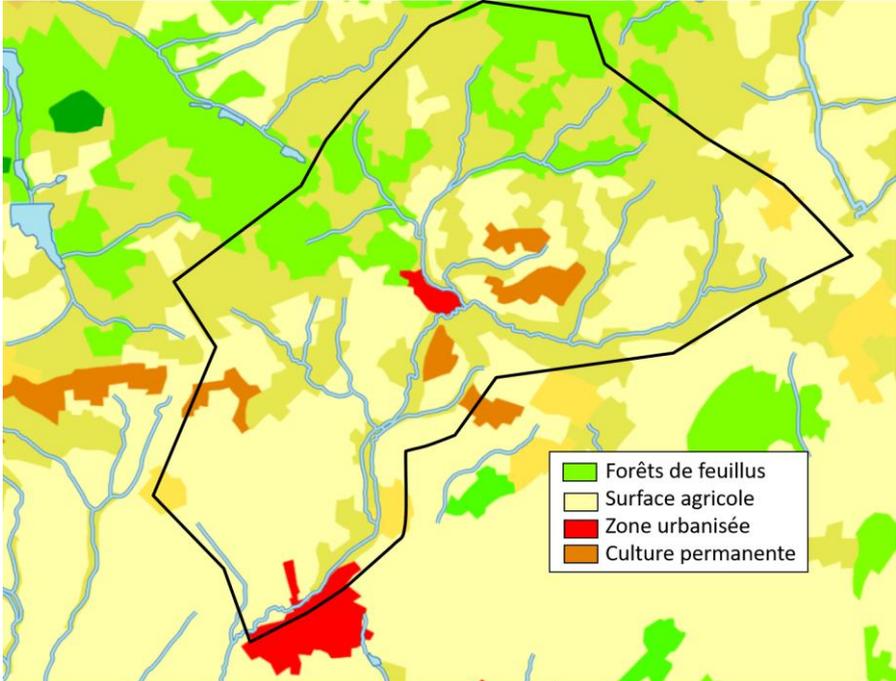
N.B : L'historique des données concernant le contexte présent dans d'autres documents (SDVP 1990-1992, PDPG 2002) est à retrouver en annexe du document global de présentation.

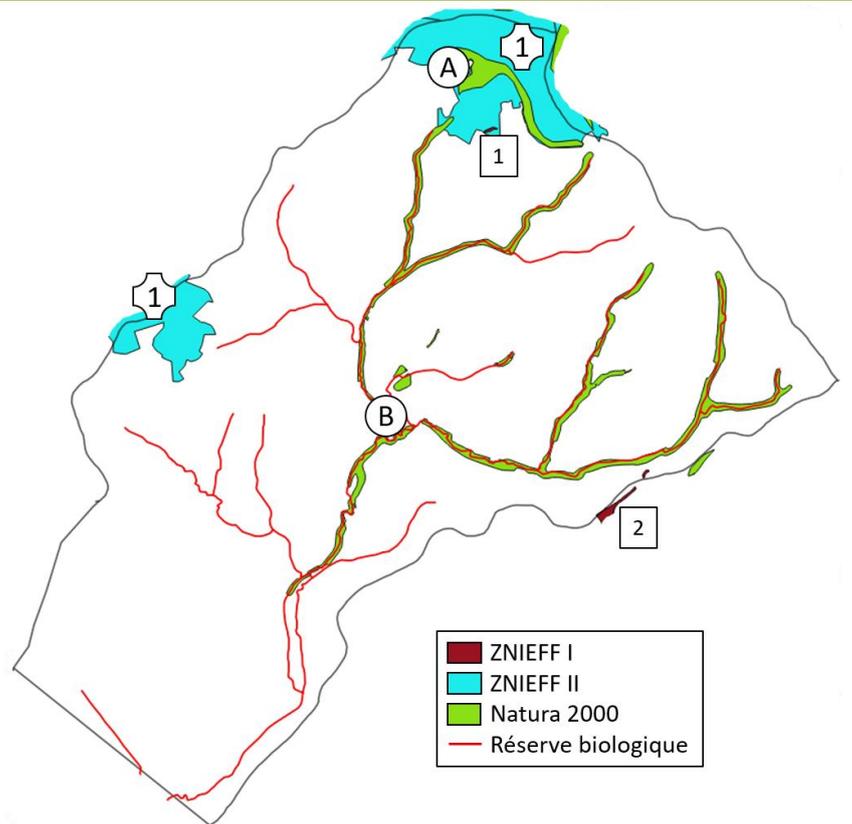
III – Données générales

Limites contexte		Amont	Source « Les Joncs » (Coordonnées XY : 672519, 6684617 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
		Aval	Aix-d' Angillon (Coordonnées XY : 667179, 6677964 Lambert 93) <i>(Source : BD TOPO Scan25)</i>
Affluents		Amont en aval	Le Soliat (Rive Droite ; 1 km) Le Sordon (Rive Droite ; 2,3 km) Le ru du Gué de l'Aunay (Rive Droite ; 2,3 km) La Douée (Rive Gauche ; 5,4 km) et son affluent le ru de Putet (Rive Droite ; 3 km) Le ru de la Brosse (Rive Droite ; 2,6 km) et son affluent ru de la Rablat (Rive Droite ; 1,5 km) <i>(Source : BD Carthage)</i>
		Affluents d'autres contextes adjacents	/
Longueur en eau		Linéaire du cours principal	Colin amont : ~ 11,3 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
		Linéaire total	Colin amont et affluents : 29,4 km <i>(Source : BD Carthage)</i>
Plans d'eau		Présence : ~ 50 plans d'eau (13,32 ha) - 0 plans d'eau ≥ 5 ha Surface totale « plan d'eau » du contexte : 0,32 % <i>(Source : BD TOPO SURFACE_EAU)</i>	
Surface contexte / bassin versant		Surface du contexte : 42 km ² Surface totale du bassin versant « Yèvre » : 1191 km ² Le contexte représente 3,53 % des BV <i>(Source : BD QGIS FDAAPPMA18)</i>	
Débit (cours principal)		ND	
Pente moyenne	Naturelle	Altitude amont	Yèvre : 343 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
		Altitude aval	Yèvre : 182 mNGF <i>(Source : www.géoportail.gouv.fr)</i>
		14,2 ‰	

Réelle, après impact ouvrages	Nombre d'ouvrages (sur le cours principal)	<ol style="list-style-type: none"> 1) ROE84915 Etang des Joncs : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 4,50 mètres (infranchissable) 2) ROE84914 Buse du chemin des Nadeaux : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (peu franchissable) 3) ROE84913 Buse du chemin de la Vallée : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,20 mètres (franchissable) 4) ROE84912 Seuil en rivière (prise d'eau pour le moulin de la Croix) : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,40 mètres (franchissable) 5) ROE61003 Seuil en rivière (prise d'eau pour l'ancien moulin du pont de Pierre) Partiellement Détruit : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,20 mètres (infranchissable) 6) ROE61006 Ancien moulin de Brioux : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute ND (ND) 7) ROE84909 Déversoire de la Salarderie : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable) 8) ROE84908 Vannage de la Salarderie : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 1,50 mètres (infranchissable) 9) ROE84910 Gué de la Salarderie : absence de passe-à-poissons, hauteur de chute de 0,50 mètres (franchissable) <p>D'après la mise à jour du ROE métropole du 27/05/2014. (Source : BD ROE_Metropole_20140527) Remarque : Cette base de données n'est pas exhaustive pour l'ensemble des masses d'eau du département du Cher, elle dépend localement de la pression de prospection.</p>
	Hauteur cumulée référéncée	H.C = 10,3 mètres
	Taux d'étagemen t (et autres)	Taux d'Etagement : 6,39 % (Catégorie 1, étagement très faible) Taux de Fractionnement : 0,09 % Densité d'ouvrage : 1 ouvrage tous les 1,25 km
Rang de Strahler		

	 <p style="text-align: right;">(Source : BD SYRAH)</p>
<p style="text-align: center;">Géologie</p>	<p>Couche du Crétacé inférieur (marnes, grés) sur les têtes de bassins du contexte. Couche de Jurassique supérieur (Malm) pour le reste du contexte (Calcaire et marne). Zone karstique. Couche d'Holocène, à proximité du cours d'eau (Alluvions récents). « La Champagne Berrichonne & Sancerrois ». (Source : BRGM)</p>
<p style="text-align: center;">Assainissement</p>	<p>Système d'assainissement Collectif / (Source : SDAGE Loire-Bretagne) (Source : assainissement.developpement-durable.gouv.fr).</p> <p>Système d'assainissement non-collectif</p> <p>Lien vers la base de données sur l'intercommunalité, compétence « assainissement non-collectif » : https://www.banatic.interieur.gouv.fr/V5/recherche-de-groupements/result-recherche.php?arch=01/07/2018&dcou= (Source : DGCL). Annexe Document Global de Présentation : Liste des SPANC du Cher, mise à jour le 07/05/2018 (Source : Conseil Départemental du Cher)</p>

<p>Occupation du sol</p>	 <p>L'ensemble du contexte du Colin amont est situé en zone agricole (surtout des prairies) de la « Champagne berrichonne & Sancerrois » (Source : BD Corine Land Cover).</p>	
<p>Industrie</p>	<p>/</p>	
<p>Statut foncier</p>	<p>Non domanial (privé)</p>	
<p>Mesures réglementaires de protection</p>	<p>L.214-17 Liste 1</p>	<p>Ensemble du contexte. 6580 à 6590 et 6593 à 6595. « Le Colin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre »</p> <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	<p>L.214-17 Liste 2</p>	<p>Ensemble du contexte. 843 à 854 et 857 à 859. « Le Colin et ses cours d'eau affluents de la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre »</p> <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>
	<p>Décret Frayères</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Liste 1 Frayères poissons « Source du Colin de la source « des Joncs » jusqu'à la confluence avec l'Yèvre » - Liste 2^e Ecrevisses « Le Colin de la source « des Joncs » jusqu'à Morogues (pont de la D46) » <p>(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)</p>



Autres...

- Natura 2000 :
 - A) « Massifs forestiers et rivières du Pays-Fort »
 - B) « Coteaux calcaires du Sancerrois »
- ZNIEFF I :
 - 1) « Prairie humide des Vannereaux »
 - 2) « Pelouses et bois du Champ Persil »
- ZNIEFF II :
 - 1) « Bois et vallées du Haut Pays Fort »
- Réserve biologique n°722 « Le Colin et ces affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre »
- Toutes les parcelles des communes du contexte sont classées en zone de vulnérabilités aux nitrates en 2017 (Source : DREAL Centre-Val de Loire, DRAAF Centre-Val de Loire).

(Source : DDT18 / Legifrance.gouv.fr)

SDAGE / SAGE	SDAGE Loire-Bretagne / SAGE Yèvre Auron (Mise en Œuvre)
Structure Locale de Gestion	- Syndicat Intercommunal de la Vallée de l'Yèvre
Enjeux PLAGEPOMI	/
Contrat territorial Milieux Aquatiques (CTMA)	CTMA « Yèvre »

IV – Masses d'eau DCE sur le contexte, objectifs et état

Code	Nom	Nature / Type	Objectif global / échéance	Objectif Ecologique / échéance	Objectif Chimique / échéance	Etat écologique (date)	Etat chimique (date)
FRGR2140	Le Colin et ses affluents depuis la source jusqu'à la confluence avec l'Yèvre	2 ^{ème} catégorie piscicole Contexte salmonicole Masse d'eau naturelle	Bon Etat / 2021	Bon Etat / 2021	Bon Etat / ND	ND	ND

(Source : SDAGE 2016-2021 Bassin Loire-Bretagne, OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

V – Peuplement

Domaine	Salmonicole
Espèce(s) repère(s)	Truite fario (TRF)
Espèce(s) cible(s) (patrimoniales, vulnérables et/ou halieutique)	Truite fario (TRF), Lamproie de Planer (LPP), Chabot (CHA), Ecrevisse à pattes blanche (APP)
Etat fonctionnel	Peu perturbé
Zonation piscicole	Zone salmonicole Zone à Truites
Biocénotypes	B4 (Source : PDPG 2002) B historique ND (Source : SRAE Région Centre 1979-1980)
Peuplement actuel	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, BRO, PER, GAR, TAN, ABL, PES, ROT, PFL
Peuplement potentiel	CHA, TRF, LPP, VAI, LOF, CHE, GOU, APP
Présence de poissons migrateurs	/
Présence d'espèces invasives	Ecrevisse signal

Inventaires piscicoles récents (2009 à 2018)

Station / cours d'eau	Année	Métrique ou indice piscicole	Espèces recensées	Observations
A « La Vallée » & « l'Etang » & « ru du Sordon » (Morogues) / Le Colin (FRGR2140)	2015	IPR ND (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, TRF , VAI, LOF, PER, TAN, PFL	Pêche de recherche d'espèce
B (Aubinges) / Colin (FRGR2140)	2018	IPR = 21,20 « Etat Médiocre » (Source : Pêche FDAAMMPA18)	CHA, VAI, LOF, CHE, GOU, BRO, PER, GAR, ABL, PES, ROT, PFL Remarque : Présence de truites fario (TRF) en aval du seuil de la Salarderie	Pêche Complète

(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Autres paramètres

/

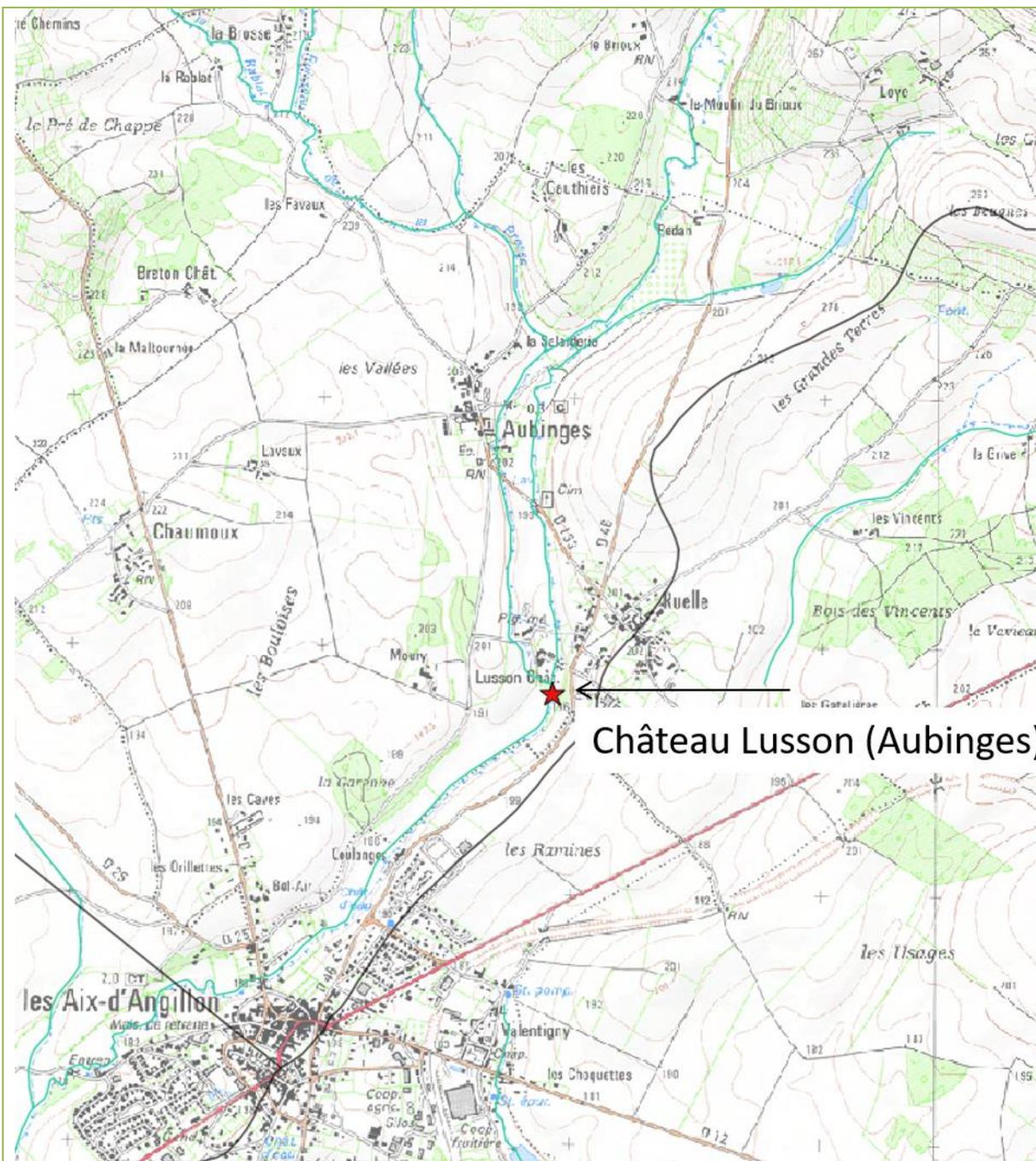
(Source : OSUR Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Thermie

Tmj min : Température moyenne journalière minimale
 Tmj max : Température moyenne journalière maximale
 ATmj : Amplitude thermique des moyennes journalières
 Tmp : Température moyenne de la période
 Tm30j max : Température moyenne des 30 jours consécutifs les plus chauds
 Nbj Tmj 4-19 : Nombre total de jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C
 %j Tmj 4-19 : Pourcentage des jours durant lesquels la température est comprise entre 4 et 19°C
 %j Tmj <4 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est inférieure à 4°C
 %j Tmj >19 : Pourcentage des jours où la température moyenne journalière est supérieure à 19°C

Rappel :

- Préférendum thermique de la truite fario : 4°C à 19°C
- Limite de tolérance : 0°C à 4°C
- Limite de tolérance supérieure : 19°C à 25°C
- Limite létale inférieure : ≤ 0°C
- Limite létale supérieure : ≥ 25°C
- Préférendum PEL (phase de vie embryo-larvaire) : 1°C à 15°C
- Développement potentiel MRP (maladie rénale proliférative) : 15 jours successifs à plus de 15°C



Stations / Cours d'eau	Variable thermique	Dates								
		2016 - 2017	2016 - 2015	2015 - 2014	2014 - 2013	2013- 2012	2012- 2011	2011- 2010	2010 - 2009	
« Lusson château » (Aubinges) / Colin (FRGR2140)	Tmj min		5							
	Tmj max		21,70							
	Tmp		12,64							
	Tm30j max		18,50							
	%j Tmj 4-19		93							

	%j Tmj <4		0						
	%j Tmj >19		7						

D'après les données thermiques acquises sur le contexte, on peut voir que la température de l'eau est comprise dans la gamme de températures du préférendum thermique de la truite fario pour plus de 90% de l'année (entre 4°C et 19°C). La température de l'eau de ce contexte satisfait correctement les exigences de la truite fario.

(Source : Données FDAAPPMA18)

VI – Gestion et halieutisme

Classement piscicole	2 ^{ème} catégorie piscicole		
Police de l'eau et police de la pêche	DDT 18, AFB Région Centre		
Gestionnaires	AAPPMA	/	/
	Sociétés de pêche non agréées	/	
Parcours de pêche	/		
Réserves de pêche	/		
Type de gestion appliquée les 5 dernières années	- ND (Riverains)		
Déversements éventuels	/		

VII – Diagnostic et facteurs limitants

FACTEURS		ÉTAT FONCTIONNEL	ÉVALUATION	
Importance de l'impact	Nature & Localisation	Effets	Impact sur la fonctionnalité du milieu vis-à-vis- de l'espèce repère	
			R Recrutement	A Accueil
Facteur principal	Ouvrages hydrauliques transversaux	Obstacle à la migration des espèces piscicoles et le transfert de sédiments (obstacle à la continuité écologique)	Impact fort	Impact modéré
		Fragmentation de la population piscicole, isolement des zones de refuge et de reproduction		
		Rétention et perte du débit par évaporation (effet « plan d'eau »)/dérivation d'une partie du débit par les ouvrages		
		Accentuation des étiages		
		Effet « plan d'eau » Perturbation de la qualité physico-chimique du cours d'eau en aval (augmentation de la température de l'eau, diminution de la teneur en O ₂ dissous, évaporation...)		
		Perte de linéaire salmonicole à l'endroit de l'effet « plan d'eau »		
Apparition d'espèces limnophiles				

	Morphologie du cours d'eau dégradé / Travaux hydrauliques anciens (curage, recalibrage) / Incision du lit mineur	Disparition d'habitats Homogénéisation des habitats et des écoulements du cours d'eau (étalement de la lame d'eau, colmatage local du substrat)	Impact fort	Impact fort
		Hauteurs de berges importantes qui limitent, voire empêchent la dynamique naturelle du cours d'eau (érosions / dépôts / mobilité latérale)		
		Dégradation/disparition des frayères à truites fario Reproduction limitée des espèces lithophiles		
	Rejets dans le cours d'eau à Morogues (non identifiés) / apports du bassin versant (vignobles)	Colmatage du lit mineur / dégradation de la qualité de l'eau	Impact fort	Impact modéré
Rappel bilan fonctionnalité du contexte			Peu Perturbé	

VIII – Synthèse des actions préconisées

Priorité (1 à 3)	Cohérence des actions (codes repris du SDAGE)	Intitulé et descriptif action	Localisation action	Code Masse d'eau	Effet attendu sur l'espèce (ou cortège d'espèces) repère	Effet attendu sur les espèces cibles (migrateurs, espèces vulnérables, d'intérêt patrimonial ou halieutique)	Effet Attendu sur le milieu	Lien avec l'action du PdM du SDAGE
1	<p style="text-align: center;">Restauration de la continuité écologique</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau »</p> <p>1D « Assurer la continuité longitudinale »</p> <p>9A « Restaurer le fonctionnement des circuits de migration »</p> <p>9B « Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats »</p>	<p>MIA0304 « Aménager ou supprimer un ouvrage qui contraint la continuité écologique »</p> <p>MIA0303 « Coordonner la gestion des ouvrages »</p>	Tout le contexte	FRGR2140	<p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la migration des espèces piscicoles (TRF, ANG), décloisonnement des populations piscicoles, accessibilité aux zones refuges et de reproduction, afin de permettre la reproduction et le développement de la truite fario et des espèces cibles dans de bonnes conditions</p> <p>Limiter l'apport d'espèces limnophiles dans les cours d'eau</p>		<p>Effacement, gestion ou aménagement d'un ou plusieurs ouvrages</p> <p>Rétablissement de la continuité écologique par l'effacement de l'ouvrage, gestion adaptée ou création de systèmes de franchissement piscicole</p> <p>Transport sédimentaire naturel rétabli /facilité</p> <p>Suppression de « l'effet plan d'eau » (et de son cortège d'espèces limnophiles) / restauration de l'habitat piscicole lothique</p> <p>Correction de l'incision du lit mineur en aval</p>	MIA03 « Mesure de la restauration de la continuité écologique »

	<p>Restauration du lit mineur</p> <p>1A « Prévenir toute nouvelle dégradation des milieux »</p> <p>1C « Restaurer la qualité physique et fonctionnelle des cours d'eau, des annexes hydrauliques »</p>	<p>MIA0202 « Réaliser une opération classique de restauration d'un cours d'eau »</p>	<p>Secteurs où une renaturalisation ne parait pas possible à moyen terme (hauteurs de berges trop importantes, puissance du cours d'eau insuffisante)</p>	<p>FRGR2140</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Retrouver un peuplement piscicole salmonicole équilibré</p>	<p>Restauration morphologique du lit mineur</p> <p>Restaurer la morpho-dynamique naturelle du lit mineur</p> <p>Restaurer une mosaïque habitationnelle hétérogène et adaptée à un peuplement salmonicole</p> <p>Restaurer la surface d'habitats piscicoles disponible (abris, zone de reproduction...)</p>	

	<p>Etude et suivis sur le milieu</p> <p>1H « Améliorer la connaissance »</p>	<p>Amélioration des connaissances concernant le rôle des apports venant du bassin versant (vignobles, cultures), et des rejets localisés à Morogues (rejets à identifier) dans le colmatage des substrats aquatiques et le transfert de polluants</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2140</p>	<p>Rétablissement et maintien d'une population piscicole en bon état</p>	<p>Limiter le colmatage des lits mineurs, améliorer la qualité de l'eau</p>	<p>MIA01 « Etude globale et schéma directeur »</p>
	<p>Protection des espèces patrimoniales</p> <p>9B Assurer une gestion équilibrée des espèces patrimoniales inféodées aux milieux aquatiques et de leurs habitats</p>	<p>MIA0703 « Mener d'autres actions diverses pour la biodiversité »</p>	<p>Affluents en tête de bassin versant</p>	<p>FRGR2140</p>	<p>Protection des espèces patrimoniales</p> <p>Etudier les possibilités de préservation des populations d'écrevisses « pieds blancs »</p>	<p>Protection du milieu aquatique</p>	<p>MIA07 « Mesure de gestion de la biodiversité »</p>
	<p>Classement du Contexte en 1^{ère} catégorie piscicole</p>	<p>MIA0401 « Réduire l'impact d'un plan d'eau sur les eaux superficielles »</p>	<p>Tout le contexte</p>	<p>FRGR2140</p>	<p>Limiter l'impact des vidanges de plans d'eau sur le peuplement salmonicole</p>		

2

Etude et suivis sur le milieu

1H « Améliorer la connaissance »

MIA0101
« Réaliser une étude globale ou un schéma directeur visant à préserver les milieux aquatiques »

Etude de la génétique d la population de truites fario en place

Tout le contexte

FRGR2140

Connaitre l'origine de la population de truites fario en place (poissons sauvages ou issus de pisciculture ?)

MIA01 « Etude globale et schéma directeur »

IX –Gestion piscicole préconisée

<p>Gestion globale préconisée sur le contexte</p>	<p><u>Gestion Raisonnée</u></p> <ul style="list-style-type: none">- La restauration des fonctionnalités naturelles des cours d'eau n'est pas envisageable à court ou moyen terme sur l'ensemble du contexte.- Opérations de ré-empoissonnement autorisées en soutien aux populations piscicoles, sauf pour le secteur situé en amont de la confluence Colin / ru de l'Aunay en gestion patrimoniale.- Activités de loisir halieutique autorisées. <p>Rappel : interdiction de remise à l'eau de plusieurs espèces exotiques envahissantes de la liste nationale (Poissons : Goujon de l'Amour, Pseudorasbora / Crustacés : écrevisse américaine, de Californie, de Louisiane, américaine virile, à pinces bleues, marbrée / Amphibiens : Grenouille verte de Bedriaga, grenouille verte des balkans).</p>
<p>Cas particuliers de gestion (si gestion patrimoniale)</p>	<p><u>Secteur situé en amont de la confluence Colin – ru de l'Aunay :</u></p> <p>Dans le cas où une d'activité halieutique se développerait dans ce secteur, il conviendrait dans un premier temps d'adapter la pression de prélèvement à la ressource (limitation du nombre de prises, mise en place d'un parcours No-Kill, ...). Les déversements de poissons surdensitaires, afin de répondre à une demande halieutique, ne pourraient être envisagés que dans le cas où il serait démontré un impact nul sur la population de truites fario en place.</p>